

## Description

Destinée aux étudiants et étudiantes en première ou deuxième année de doctorat à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval, cette bourse de démarrage a pour but d'encourager les études doctorales dans le domaine du travail de groupe en service social.

## Montant de la bourse

La contribution du Fonds est de 5 000 \$, pouvant être fractionnée en fonction des demandes présentées.

La bourse est remise en deux versements. Le premier versement couvre la session d'automne. Le deuxième versement est conditionnel à la preuve de l'inscription à temps plein au trimestre d'hiver suivant.

## Date limite de réception des candidatures

1<sup>er</sup> novembre 2018

## Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein en première ou deuxième année d'un programme de doctorat de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval;
- Demeurer inscrit à temps plein à la session consécutive à l'obtention de la bourse;
- Orienter son projet de thèse dans le domaine du service social des groupes ou d'autres modalités de travail de groupe en organisation communautaire.
- Avoir réussi le cours SVS-8000 Séminaire de doctorat I et le cours SVS-8001 Séminaire de doctorat II ou être inscrit à ce cours au moment de la demande. L'obtention de la bourse sera alors conditionnelle à la réussite de ce cours.

## Critères d'évaluation

- Le degré d'avancement attesté (relevé de notes, rapport de cheminement, rapport de la direction);
- La qualité du dossier académique;
- La pertinence du projet démontrée par le (la) candidat(e) dans le domaine du travail de groupe en service social ou d'autres modalités de travail de groupe en organisation communautaire;
- La recommandation de votre directrice ou directeur de thèse.

## Directives pour soumettre votre candidature

Votre dossier **doit inclure** :

- Le formulaire de candidature version FTSC-C-2018-01;
- Tous les relevés de notes de niveau universitaire – 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle (officiels ou certifiés par la gestion des études);
- Une preuve d'inscription à temps plein pour la session en cours (officiels ou certifiés par la gestion des études);
- Le formulaire d'appui de la directrice ou du directeur de mémoire, d'essai ou de thèse - transmis par votre directeur ou directrice de thèse sous pli séparé.

**Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique**

Votre candidature **doit être expédiée** à :

1. Le **dossier complet** doit être transmis par courriel au [tsc@tsc.ulaval.ca](mailto:tsc@tsc.ulaval.ca), ou déposé (en une seule copie) au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2018.
2. La lettre d'appui originale et le(s) relevé(s) de notes doivent être déposés en format papier au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2018.